



Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 9 septembre 2021

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Cave l'Abbatiale – Médailles pour les vins 2020

La Municipalité informe le Conseil communal que la Cave l'Abbatiale a obtenu, pour les millésimes 2020, les médailles suivantes :

- Label d'or Terravin pour le Tour Bertholod, le Château Montagny, le Vieilles vignes Château de Montagny ainsi que le Treize-vents ;
- Médaille d'or au mondial du Chasselas pour le Château Montagny ;
- Médaille d'or au Grand prix du vin suisse pour le Viognier ;
- Médaille d'argent au Grand prix du vin suisse pour le Tour Bertholod, le Pinot noir, le Gamaret-Garanoir et le Merlot.

De plus, le Tour Bertholod est présélectionné pour le Laurier de platine, concours représentant les 50 meilleurs vins du Canton de Vaud.

2. Achat d'un véhicule pour le secteur Entretien du domaine public, mesure d'urgence

Le secteur Entretien du domaine public, plus particulièrement l'atelier mécanique, tient à jour un listing des véhicules avec différents paramètres (âge, nombre de kilomètres et d'heures d'utilisation, etc.).

Ce listing permet aussi de planifier le remplacement de véhicules à court et à moyen terme.

Dans le cadre du préavis n°18/2020 « Achat - remplacement de véhicules pour les Services d'exploitation » il avait été initialement prévu de remplacer, pour le secteur Entretien du domaine public, la camionnette avec pont « Nissan Cabstar » qui date de 2005 et qui avait été achetée d'occasion en 2015 pour Fr. 10'000.—.

La commission des véhicules avait finalement fait le choix de retirer ce remplacement en juillet 2020 et de le reporter à une date ultérieure.

Entre-temps, ce véhicule s'est fortement dégradé tant au niveau de la mécanique que de la sécurité. A fin août, l'embrayage a lâché et il devenait irrationnel de le restaurer.

Pour pallier à l'urgence du besoin, le secteur Entretien du domaine public a tout d'abord loué une camionnette.

Finalement, la Municipalité a pris une décision d'achat urgente le 1^{er} septembre 2021, ceci en accord avec l'article 105 du Règlement du Conseil communal. Le 8 septembre 2021, un véhicule neuf avec pont basculant, immédiatement disponible, a été commandé pour un montant de Fr. 45'088.— TTC (châssis et cabine avec pont basculant) dans un garage de la place.

Bien entendu, la variante véhicule électrique a aussi été abordée mais un tel véhicule ne peut pas assurer les besoins en charge utile nécessaire au fonctionnement des secteurs.

Cette dépense imprévue sera incluse dans le prochain préavis relatif au crédit complémentaire du budget 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



E. Küng



La Secrétaire adj. :



C. Combremont